



POUR INFORMATION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Symposium international sur le rôle
des syndicats dans une économie mondialisée
et dans la lutte contre la pauvreté
(Genève, 17-21 octobre 2005)**

1. Le Symposium international sur le rôle des syndicats dans une économie mondialisée et dans la lutte contre la pauvreté s'est tenu à Genève du 17 au 21 octobre 2005. Y ont participé les représentants de 45 centrales syndicales nationales, nommés par le groupe des travailleurs. Quarante représentants syndicaux venus de 15 pays étaient également présents en qualité d'observateurs.
2. L'ordre du jour du symposium a été approuvé à la 292^e session du Conseil d'administration en mars 2005.
3. Cette réunion s'est appuyée sur un document de base qui présentait une analyse de la situation sur le plan de la mondialisation et de la pauvreté, retraçant le retour de la pauvreté en tant que préoccupation dans les politiques de développement et la contribution de l'OIT, et définissait les stratégies syndicales de lutte contre la pauvreté.
4. M. Ricupero, ancien Secrétaire général de la CNUCED, a prononcé le discours principal du symposium. De hauts responsables de syndicats, d'Action mondiale contre la pauvreté, de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et d'institutions internationales (notamment l'OIT, le FMI, les Nations Unies, la Banque mondiale, la CNUCED et la Fondation du Commonwealth), ainsi que les ambassadeurs de Suède et des Pays-Bas sont intervenus pendant le symposium.
5. Les débats ont couvert les sujets suivants: une analyse de l'état de la pauvreté dans l'économie mondiale et une évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, les effets des politiques de la Banque mondiale et du FMI sur les pauvres et le rôle des syndicats dans les DSRP, le rôle essentiel de la liberté syndicale dans le développement durable des ressources humaines et les objectifs stratégiques de l'OIT, et comment la coopération technique de l'OIT pourrait mieux répondre aux besoins des syndicats dans leur lutte contre la pauvreté.

6. Sur la base de ces discussions, les gouvernements ont été appelés à:
- respecter et promouvoir les droits des travailleurs comme moyen d'assurer une répartition équitable des fruits de la croissance économique et des revenus;
 - poursuivre des politiques de croissance à forte intensité de main-d'œuvre, privilégiant les plus démunis;
 - réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement;
 - examiner les moyens de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'aide au développement, y compris par l'imposition d'une taxe internationale;
 - réformer les politiques publiques pour assurer l'égalité entre les sexes;
 - élaborer des méthodes de bonne gouvernance et combattre la corruption.
7. Le symposium a également appelé les institutions financières internationales (IFI) à:
- faire du travail décent un objectif central de l'ensemble de leurs politiques et programmes;
 - prendre, de concert avec l'OIT et en étroite collaboration avec ses mandants, des initiatives en faveur de la cohérence des politiques;
 - veiller à ce que les promesses faites par le G8 d'annuler la dette et d'accroître l'APD soient tenues, et à supprimer le principe de conditionnalité des prêts;
 - élargir leurs critères sur la base desquels les indicateurs de performance des pays intègrent les droits syndicaux.
8. L'OIT a été appelée à:
- intensifier son action contre la pauvreté et à privilégier le renforcement des capacités des partenaires sociaux dans les DSRP;
 - approfondir ses recherches sur le creusement des écarts de revenus et sur les politiques requises pour inverser cette tendance;
 - développer ses activités de conseil sur les réformes d'orientation nécessaires pour promouvoir l'expansion du secteur manufacturier dans les pays en développement;
 - contribuer au renforcement du dialogue social à tous les niveaux;
 - soutenir les efforts des syndicats sectoriels visant à promouvoir la négociation collective au niveau de l'industrie.
9. Le message central de ce symposium est que les syndicats ont toujours été un outil permettant aux travailleurs de s'affranchir de la pauvreté et restent pour ces derniers le principal moyen de se faire représenter, d'échapper à la pauvreté et d'obtenir une justice sociale pour eux-mêmes et leurs communautés.
10. Il est possible de se procurer les documents de base, le rapport complet et les conclusions du symposium en s'adressant au secrétariat du Bureau des activités pour les travailleurs.

Genève, le 26 octobre 2005.

Document soumis pour information.